

Direction des Affaires Culturelles

Service des Relations Internationales

Tél. : 03 29 68 50 49

Mail : charlotte.huille@epinal.fr

CONDITIONS GENERALES Échange culturel Epinal / La Crosse 2020-2021

Un nombre limité de places (déterminé par le nombre de dossiers sélectionnés du côté américain) est à pourvoir pour des élèves en classe de 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère}, scolarisés dans les collèges et lycées d'Épinal (les élèves de Terminale ne peuvent pas participer à cet échange en raison du rattrapage du baccalauréat début juillet).

Sélection des candidatures : une demande d'inscription ne vaut pas sélection

- Priorité donnée aux familles spinaliennes et aux élèves n'ayant jamais participé à cet échange
- Prise en compte de la motivation des candidats (dossiers rempli par ses soins)
- Prise en compte des appréciations des enseignants (comportement, maturité, capacités d'adaptation, qualités linguistiques et humaines, autonomie, responsabilité)
- Possibilités d'appariements concordants et cohérents (prise en compte de facteurs divers tels que le choix du sexe du correspondant, allergies aux animaux, régimes alimentaires spécifiques, centres d'intérêt...)
- Les candidats dont les dossiers auront été présélectionnés seront convoqués en entretien
- Enfin, un courrier sera adressé courant mars 2020 pour informer les candidats de leur éventuelle sélection pour participer à cet échange.

Coût du séjour* et conditions financières :

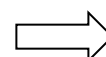
- 1 750 € pour les familles spinaliennes
- 1 900 € pour les familles non-spinaliennes.

Tarifs indiqués sous réserve de modification, en fonction d'éventuelles fluctuations tarifaires liées aux transports.

Ce montant correspond aux frais de :

- transport (navettes aéroport et avion)
- accompagnateurs
- agence de voyage
- assurance voyage
- taxes aéroport
- gestion de dossier

Ne pas joindre de chèque au dossier d'inscription : la Direction des Affaires Culturelles fera parvenir une facture d'acompte de 30 % du montant du séjour aux familles des élèves **dont les dossiers auront été sélectionnés. Le solde devra être réglé à réception de la facture, avant le départ.**



Il s'agit d'un échange culturel en famille organisé par la Ville d'Épinal dans le cadre d'un partenariat de jumelage avec la Ville de La Crosse.

Ce n'est ni un séjour linguistique, ni un voyage scolaire (pas d'agrément auprès du ministère de la jeunesse et des sports).

Il est impératif que votre engagement se fasse sur deux ans, puisque, sur le principe de la réciprocité, l'accueil des correspondants américains se déroulera en juillet 2021.

Les familles d'accueil françaises et américaines s'engagent à subvenir à l'ensemble des besoins et frais générés par l'accueil des correspondants (hors achats personnels bien entendu), à proposer aux jeunes un accueil convivial au sein de la famille, à organiser pour lui des visites et des activités favorisant la découverte du mode de vie du pays.

En participant à cet échange, les élèves s'engagent à respecter strictement les consignes données par les accompagnateurs, les responsables et les familles d'accueil.

IMPORTANT : les familles américaines sont très attachées à ce que les candidats ne soient ni fumeurs, ni consommateurs d'alcool.

Nous accordons beaucoup de soin aux appariements (choix du correspondant) afin de favoriser une expérience constructive et plaisante. Cependant, nous ne pouvons pas présager de l'entente entre les personnes et il appartient aux participants de faire en sorte que tout se déroule pour le mieux, en faisant des efforts d'intégration pour profiter de cette opportunité dans les meilleures intentions.

Votre engagement est définitif : en cas de désistement, le montant de l'acompte versé ne pourra être restitué. Dans le cas d'une annulation, le montant de ce séjour -hors acompte- ne pourra être remboursé que si les raisons entrent dans le cadre des conditions prises en charge par l'assurance des billets d'avion et sur présentation d'un justificatif.

Durant le séjour à La Crosse, aucun rapatriement ne pourra être envisagé aux frais de la Ville d'Épinal.

Constitution du dossier après sélection : chaque participant devra impérativement fournir les documents suivants un mois avant le départ :

- un passeport en cours de validité (17 € jusqu'à 15 ans, 42 € jusqu'à 18 ans, à la charge de la famille - délais d'obtention d'environ 4 semaines)
- un certificat ESTA (Electronic System for Travel Authorization) (obtention et paiement par internet - 14 \$ à la charge des familles). Il s'agit de l'autorisation d'entrée sur le territoire des États-Unis d'Amérique (les détails pour l'obtention de ce document seront communiqués aux participants ultérieurement)
- une attestation d'assurance santé et responsabilité civile : il appartient aux responsables légaux du candidat de vérifier, auprès de leur compagnie d'assurance l'existence d'une clause garantissant la prise en charge de frais médicaux et d'hospitalisation éventuels sur le territoire américain ou, à défaut, d'y souscrire. Si des soins devaient être administrés aux participants durant leur séjour, il leur appartiendrait alors d'avancer les sommes et de conserver les originaux des factures acquittées pour les joindre, à leur retour, au formulaire de soins à l'étranger, disponible auprès de l'assurance maladie.

Signatures des responsables

Signature de l'élève